

J'ADHÈRE :

→ **EN TANT QU'ADHÉRENT-MEMBRE, RÉPONDANT AUX CONDITIONS SUIVANTES :**

- Collège des producteurs : toute société ayant produit au moins un film avec une chaîne de télévision ou une aide du CNC ;
- Collège des auteur·es et des réalisateur·trices : tout réalisateur·trice ou scénariste ayant réalisé ou écrit au moins un film ayant connu une diffusion télé ou une sélection en festival ;
- Collège des technicien·nes et des artistes interprètes : toute personne ayant été salariée à ce titre, dans le secteur du cinéma ou de l'audiovisuel, que ce soit en production ou en diffusion ;
- Collège 4 : toute structure de diffusion culturelle, de conservation des œuvres, d'éducation à l'image, de formation et d'accompagnement de projet.

→ **EN TANT QU'ADHÉRENT SIMPLE :**

J'accède aux ressources mises à disposition par la fédération, aux groupes de travail et aux avantages adhérents, sans disposer d'un droit de vote.

COTISATIONS :

1. Collège des producteurs : 100 €
2. Collège des auteurs-réalisateurs : 15 €
3. Collège des techniciens-artistes interprètes : 15 €
4. Collège 4 : 100 € ou 50 € (associations au budget <100 k €)
5. Adhérent simple : 15 €

La communauté : un espace adhérents en ligne

En devenant adhérent vous pouvez participer aux groupes de travail thématiques animés par Films en Bretagne.

Rendez-vous sur la communauté : communaute.filmsenbretagne.org pour en savoir plus et contribuer. La communauté vous permet également de discuter entre membres d'un même collège. Testez !

L'annuaire professionnel :

Pensez aussi à vous référencer dans l'annuaire professionnel. Créez votre fiche et actualisez la aussi souvent que vous le souhaitez en vous rendant sur annuaire.filmsenbretagne.org.

Remplissez ce bulletin et renvoyez-le, accompagné du paiement de votre cotisation, à :

Films en Bretagne - Quai du Péristyle 56100 Lorient

Pour tout complément d'information : 09 81 92 55 84

Pour une première adhésion en tant que membre, merci de joindre une pièce justifiant de votre éligibilité aux critères définis ci-contre (CV, filmographie).

PERSONNES PHYSIQUES (Collège des auteur·es-réalisateur·trices ; Collège des technicien·nes, artistes-interprètes, adhérent·e simple)

NOM / Prénom :			
Profession :			
Genres abordés :	Documentaire	Fiction	Animation
Adresse :			
Code Postal :			
Ville :			
Téléphone :			
Courriel :			

PERSONNES MORALES (Collège des producteurs ; Collège 4)

NOM de la structure :			
Secteur d'activité :			
Genres abordés	Documentaire	Fiction	Animation
NOM du responsable :			
Adresse :			
Code Postal :			
Ville :			
Téléphone :			
Courriel :			